

Représentant :

M. ESNAULT Régis

L'Herbrie

49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

Tél : 02 41 69 81 64

Projet :

PC 04 90 80 17 # 00 21

19 MAI 2017

TUNNEL D'ELEVAGE VEAUX

L'Herbrie

49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE



Maître d'ouvrage :

ESNAULT

Informations :

DOCUMENT AVISÉ AU PERMIS DE CONSTRUIRE
 AVEC FAVORABLE
 Sous réserve des prescriptions contraires portées à l'arrêté
 du **10 AOUT 2017**
 Le Maire,



Tél : 02 41 92 37 84
 44 Rue Lamartine
 49500 SEGRE

n° régional 1815 - n° national 18.1815A48042
 n° SIRET 431 236 777 00022 - Code APE 742A

M 21.4.17	Avancement :	Indice :
Dessin : CLAUDE A.	APS	A
13 Avril 17		

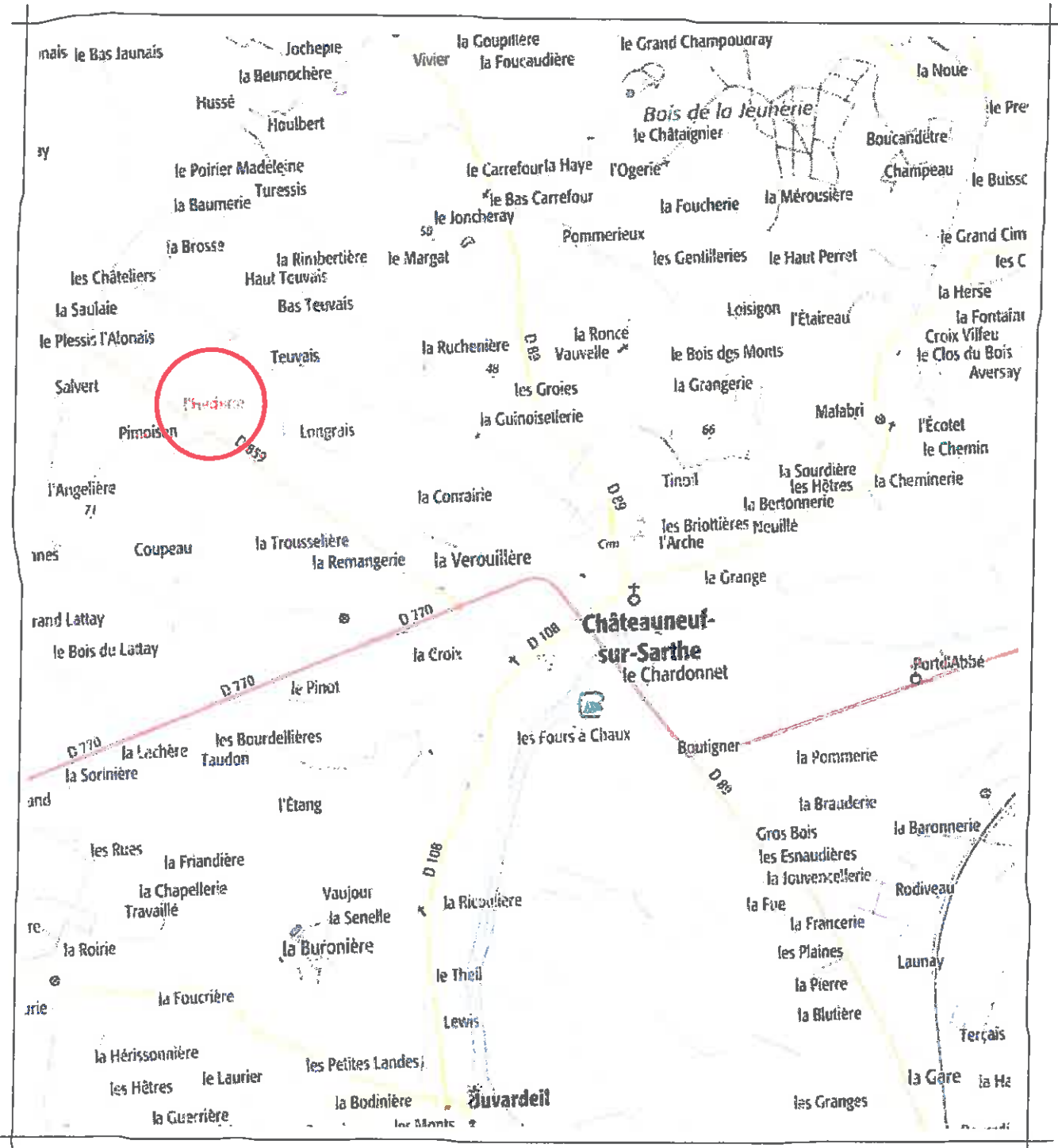
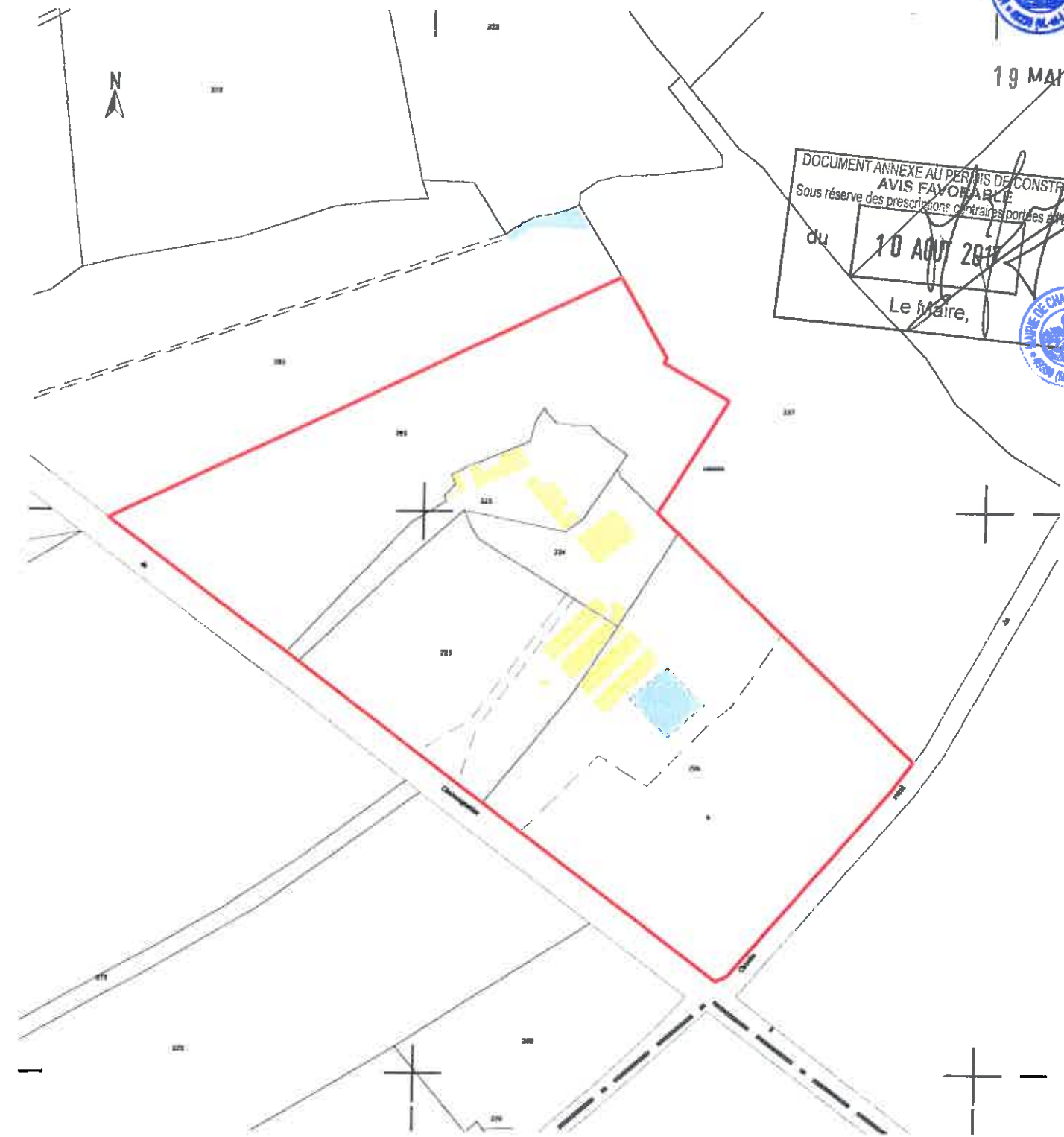
Marc MIGRAINE
 ARCHITECTE DPLG
 tél. : 02 41 92 37 84 Port: 06 20 66 20 13
 Les Fiches 49500 La Chapelle sur Oudon
 ordre des architectes n° national 18.1815A48042

dplg **MIGRAINE**
 ARCHITECTE **Marc**



19 MAI 2017

DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
AVIS FAVORABLE
Sous réserve des prescriptions contraires portées à l'annexe
du 10 AOUT 2017
Le Maire,



SITUATION

Section: C n° 223-224-225-226-293	ESNAULT	EXTRAIT CADASTRAL
Superficie: 49 847 m ²	Marc MIGRAINE PROJET	APS A ech: 1/2500
Limite de propriété	ARCHITECTE DPLG	

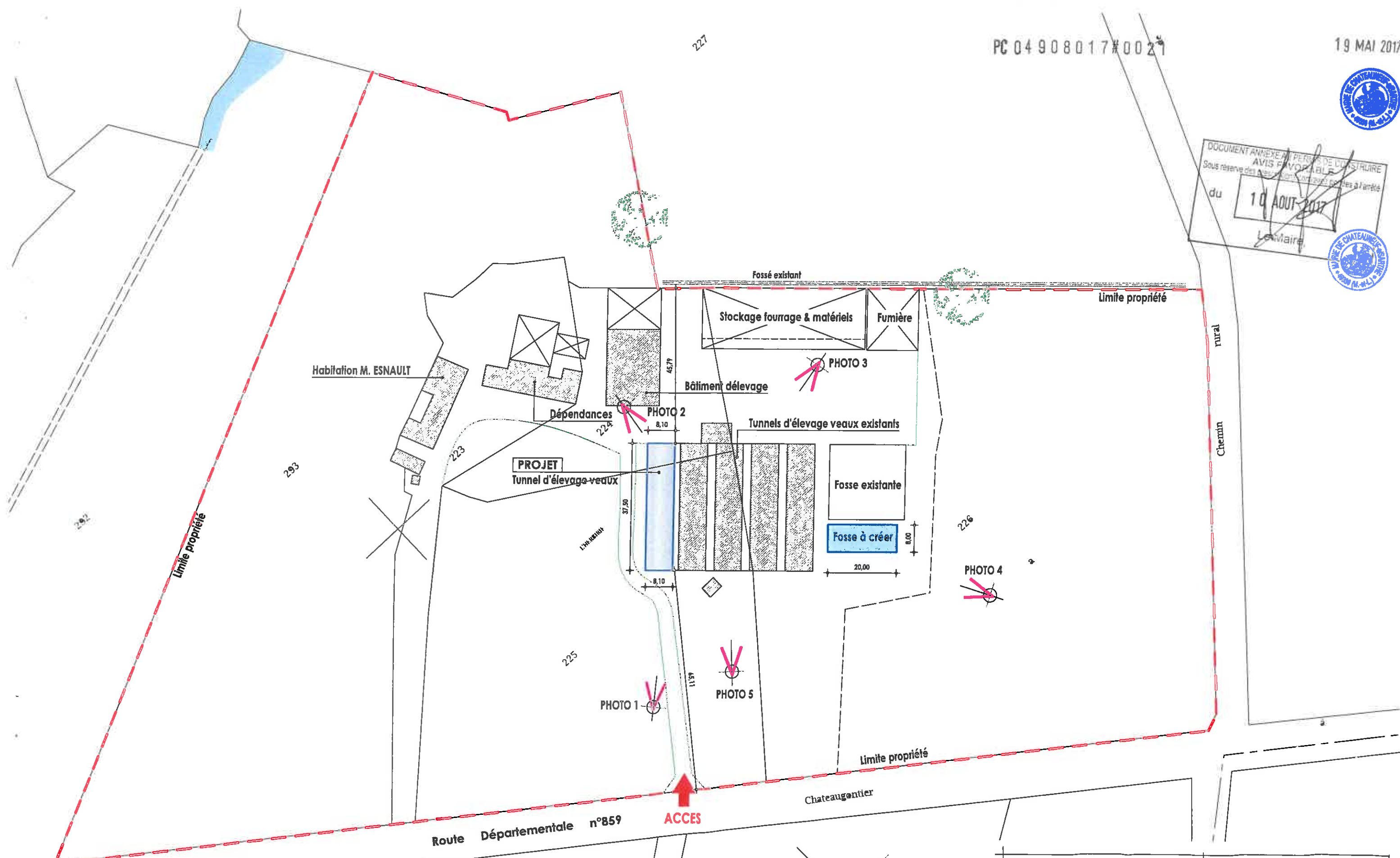


Tel: 06 20 65 20 13
Fax: 06 20 65 20 13
La Chapelle sur Oudon
n° national 18.1815A48042

dplg **MIGRAINE**
ARCHITECTE Marc



DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
 AVIS FAVORABLE
 Sous réserve des Assurances Obligatoires prévues à l'arrêté
 du **10 AOUT 2017**
 Louviers



Route Départementale n°859

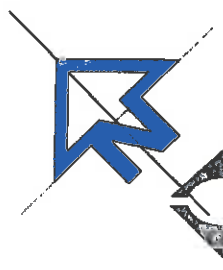
ACCES

Chateaugentier

ESNAULT
PROJET

PLAN MASSE

APS A ech : 1/1000



Marc MIGRAINE
 ARCHITECTE DPLG
 Tél. : 02 41 95 77 84 Port : 06 20 65 20 13
 Les Fiches 4/500 La Chapelle sur Oudon
 Ordre des architectes n° national 18 756 48742

dplg **MIGRAINE**
 ARCHITECTE Marc





Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

DESCRIPTION DU SITE

1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, les végétations et les éléments paysagers existants ;

L'exploitation se situe au lieu-dit « L'Herberie » sur la commune de Châteauneuf sur Sarthe, en bordure d'une route départementale n° 859. Elle se localise à l'Est du bourg de Châteauneuf sur Sarthe.

Le paysage environnant est constitué par des surfaces cultivées (prairies temporaires, cultures) comprenant une habitation et bâtiments agricoles ayant pour volumes et matériaux traditionnels, à savoir :

- Murs de moellons finition enduit naturel et agglos
- Ossature bois + Bardage bac acier et Bardage clin bois
- Tunnels ossature galva + couverture film polyéthylène + bardage panneaux sandwich
- Couverture bac acier et Fibro

Le relief présente une dénivellation d'environ 2% orienté Sud => Nord.

Actuellement, les parcelles cadastrales pressenties (Section C n° 223, 224, 225, 226 et 293) pour la construction possèdent une superficie totale de 49 847 m² dont 1 942 m² de bâtiments, cette parcelle appartient à M. ESNAULT Régis.

L'exploitation est située à proximité de la route départementale n°859 et est donc directement desservi facilitant l'accès des véhicules et la circulation des engins agricoles.

La localisation des différents bâtiments existants et de la construction envisagée est indiquée sur le plan de masse.

La construction envisagée sera visible de la route départementale. Son impact visuel sera réduit par la présence de planches cultures existantes.

DESCRIPTION DU PROJET

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :

- a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;
La topographie du terrain sera conservée en l'état, il sera seulement prévu un terrassement sur l'emprise du projet.
- b) l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;
Le projet consiste en la création d'un tunnel d'élevage Veaux supplémentaire de teinte et volumétrie dite les tunnels existants de 8.10 x 37.50 m. Celui-ci s'implante à 1,50 mètres du tunnel existant Nord-Ouest.
- c) le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;
L'aménagement paysager ainsi que les limites parcellaires seront conservés en état.

d) les matériaux et les couleurs des constructions ;
Les matériaux et les couleurs du projet s'intégreront parfaitement avec l'existant environnant à savoir :

- Murs agglos
- Ossatures galva
- Bardage panneaux sandwich teinte Sahara RAL 1015
- Couverture film polyéthylène de teinte vert sapin RAL 6005
- Menuiseries métallique de teinte Sahara RAL 1015

e) le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;
Les espaces libres ne feront pas l'objet de modifications.

f) l'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ;
Le chemin d'exploitation sera légèrement dévié afin d'implanter le projet.

DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
AVIS FAVORABLE
Sous réserve des prescriptions contractuelles portées à l'arrêté
10 AOUT 2017
Le Maire,



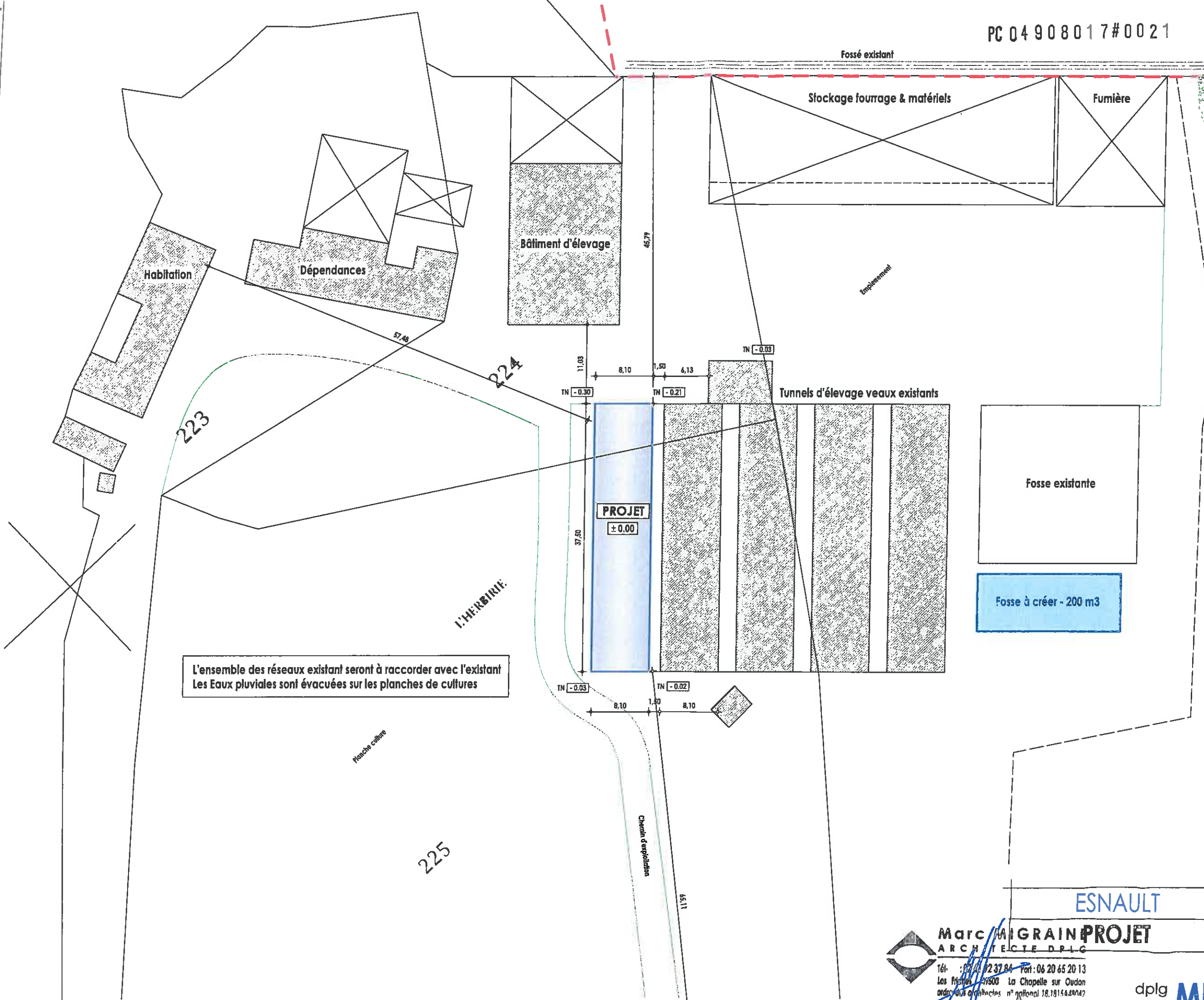
ESNAULT	VOLET PAYSAGER
PROJET	APS A

Marc MIGRAINE
ARCHITECTE DPLG
Tél. : 02 47 72 37 84 Port: 06 20 65 20 18
Les rîches 49500 La Chapelle sur Oudon
ordon. des architectes n° 18 01 02 20 18

dplg MIGRAINE
ARCHITECTE Marc



DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
AVIS FAVORABLE
 Sous réserve des prescriptions particulières portées à l'arrêté
 du **10 AOUT 2017**
 Le Maire,



L'ensemble des réseaux existant seront à raccorder avec l'existant
 Les Eaux pluviales sont évacuées sur les planches de cultures

Fosse existante
 Fosse à créer - 200 m3

ESNAULT		PLAN MASSE	
Marc MIGRAIN PROJÉT		APS	A
ARCHITECTE DPLG		ech: 1/500	



Marc MIGRAIN PROJÉT
 ARCHITECTE DPLG
 Tél: 02 41 23 37 84 Fax: 06 20 65 20 13
 Les Frisettes - 49500 La Chapelle sur Oudon
 Ordre des architectes n° national 18.1815A.48042

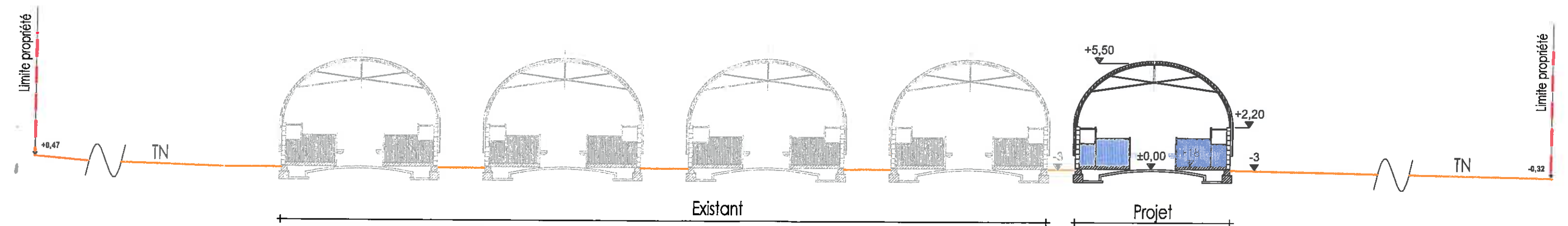
dplg **MIGRAINE**
 ARCHITECTE Marc





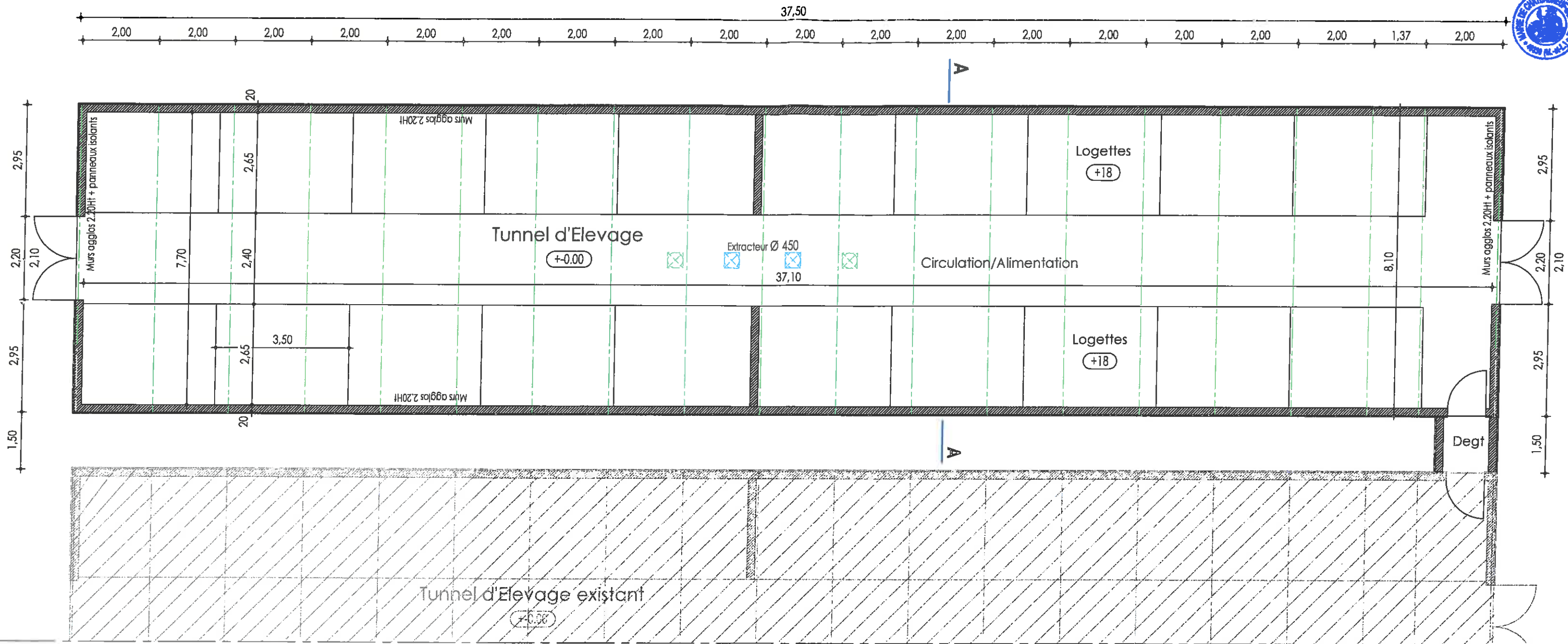
DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
AVIS FAVORABLE
Sous réserve des prescriptions contractuelles portées à l'arrêté
du 10 AOUT 2017
Le Maire,



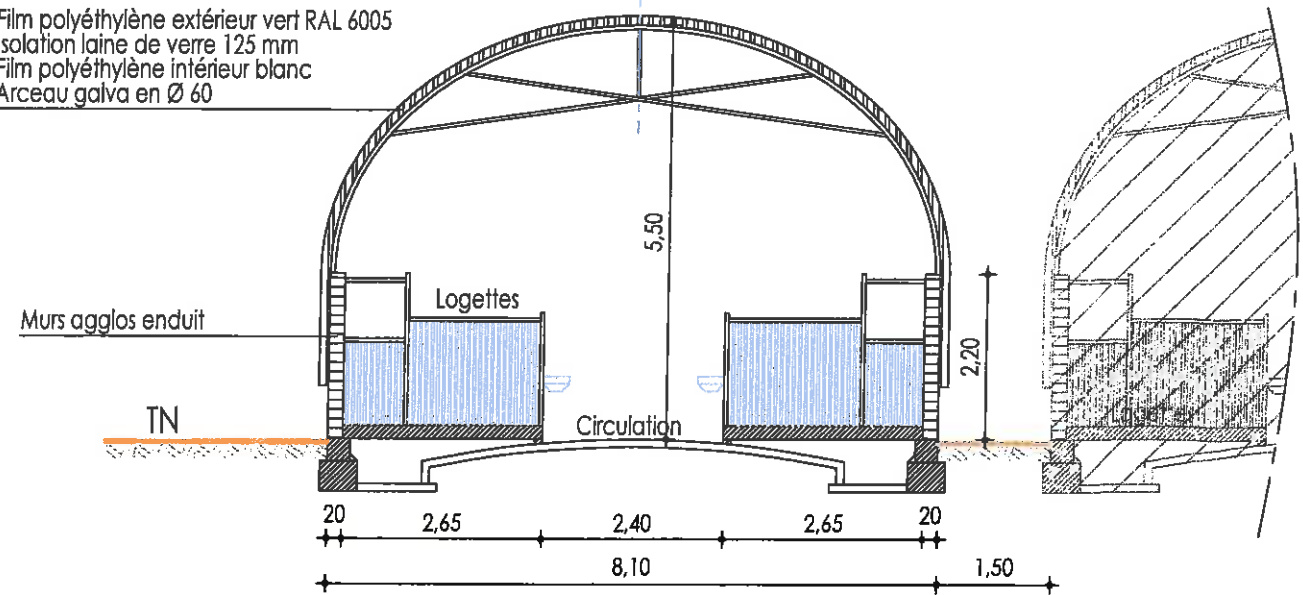
INSERTION PHOTO



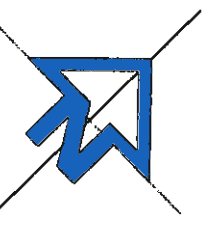
 Marc MIGRAINE ARCHITECTE DPLG	ESNAULT PROJET		PROFIL PAYSAGER	
	Tél: 02 47 92 37 84 Port: 06 20 66 20 13 Les Fables 49500 La Chapelle sur Oudon ordre des architectes n° national 18.1616A/5942	APS	A	ech: 1/200
ARCHITECTE		dplg MIGRAINE Marc		



Film polyéthylène extérieur vert RAL 6005
 Isolation laine de verre 125 mm
 Film polyéthylène intérieur blanc
 Arceau galva en Ø 60



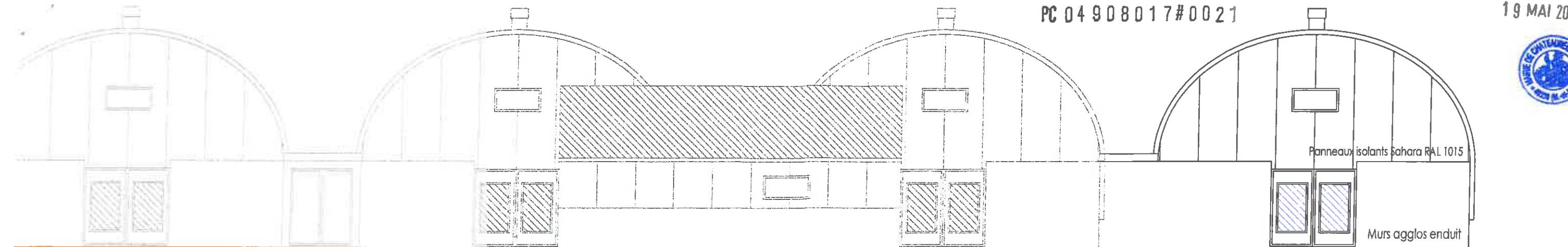
DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
 AVIS FAVORABLE
 Sous réserve des prescriptions constructives portées à l'arrêté
 du **10 MAI 2017**
 Le Maire



ESNAULT PROJET	PLANS RDC - EN COUPE		
	APS	A	ech: 1/100

Marc MIGRAINE
 ARCHITECTE DPLG
 Tél: 03 44 23 37 84 Port: 06 20 65 20 13
 Les Fiches 49500 La Chapelle sur Oudon
 n° de l'ordre des architectes n° 1815A48042

dplg **MIGRAINE**
 ARCHITECTE Marc



29,30
Existant

1,50

8,10
Extension

PIGNON NORD EST



TN

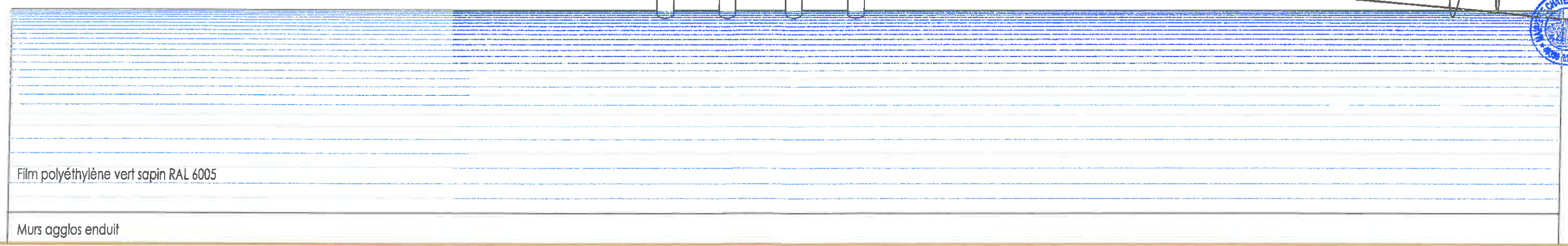
8,10
Extension

1,50

29,30
Existant

PIGNON SUD OUEST

DOCUMENT ANNEXE AU PERMIS DE CONSTRUIRE
AVIS FAVORABLE
Sous réserve des prescriptions particulières portées à l'arrêté
du **10 AOUT 2017**
Le Maire



FACADE SUD EST

ESNAULT		FACADES	
PROJET	APS	A	ech: 1/100

Marc MIGRAINE
ARCHITECTE DPLG
Tél: 02 41 92 97 84 Port: 06 20 65 20 13
Les Fielles 49000 La Chapelle sur Oudon
Ordre des architectes n° national 18 181 511



Les dimensions pour portes, huisseries et bâtis sont les côtes nominales de passage... (NF P01-004)

Conformément aux articles L111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle, l'Architecte conserve la propriété intellectuelle et artistique de son oeuvre - n° régional 1815 - n° national 18.1815A48042 - n° SIRET 431 236 777 00022 - Code APE 742A